Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1310

Buchbesprechung: Le capital au risque de la solidarité : une épargne collective pour la création d'entreprises employant des jeunes et des chômeurs de longue durée

Autor: Pahud, Claude

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chômage et inventivité de l'économie solidaire

Dans la débâcle qui accompagne la mondialisation, les regards restent braqués sur le panorama macroéconomique. Des expériences se développent néanmoins, qui modifient des réalités locales et qui promeuvent d'autres fonctionnements. Exemples français.

L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE mondiale nous touche durement, bouleverse notre quotidien en même temps qu'elle tend à nous ôter tout espoir et toute perspective de fonctionnements différents. Obnubilés par les calamités qui tombent – comme du ciel – nous courons le risque de rester prisonniers d'une seule logique.

Or, contre des fléaux comme le chômage, des initiatives sont prises qui y répondent, partiellement et localement il est vrai. Mais, outre les améliorations qu'elles apportent aux individus, elles expérimentent et préfigurent aussi des pistes possibles, qui intègrent dans les exigences économiques la nécessité des valeurs sociales. Ces tentatives pratiques sont autant de réflexions qui autorisent, paradoxalement, une critique du caractère prétendument *naturel* des catastrophes.

En France sinistrée

Début 1986, dans le Nord-Pas-de-Calais, les temps ne sont pas euphoriques: la construction navale coule, la sidérurgie se liquéfie, l'industrie textile se défait, – le taux de chômage taquine les 14%.

Une expérience avait bien tenté de réunir des chômeurs de longue durée avec des cadres et des techniciens, afin de mettre sur pied des travaux réellement utiles et «porteurs de solutions humaines». Le financement était assuré par le mouvement Cigale (Clubs d'investissement pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne), mais les prêteurs étaient si peu nombreux et les fonds si limités que la structure présentait d'inquiétantes faiblesses.

Pour assurer une meilleure assise financière, une «société coopérative anonyme de placement à risques» est constituée: Autonomie et Solidarité. Au départ 1300 actionnaires, «actionneurs» comme ils préfèrent s'appeler, qui viennent de milieux divers: du monde industriel aux retraités, en passant par un archevêque et des ouvriers.

Autonomie et Solidarité soutient des entreprises qui correspondent à des critères précis: l'organisation et le fonctionnement doivent être démocratiques; le processus de production doit se montrer économe en ressources naturelles; les relations de solidarité internes et externes doivent être privilégiées. De plus, la moitié des investissements se porte sur de nouvelles entreprises et la moitié des emplois est destinée à des personnes en fin de droits. Les prêts consentis le sont pour une durée de cinq ans.

La structure de cette société est en parfaite conformité avec ses projets. C'est ainsi qu'à côté d'un Directoire, de cinq membres, se tient un Conseil de surveillance de douze membres. Et qu'à côté de permanents qui évaluent les projets, des «accompagnateurs de projets» apportent leur assistance. De même, des «parrains» sont responsables du suivi de l'entreprise et des experts juridiques et financiers apportent leurs compétences.

Utilité, inventivité, diversité

Les entreprises qui bénéficient des services d'Autonomie et Solidarité témoignent d'une grande diversité et d'une inventivité étonnante:

- Flandre-Ateliers emploie des handicapés qui ne pourraient pas être intégrés à une entreprise normale, assure des services d'entretien de locaux, de contrôle-qualité de produits, de conditionnement industriel et de marketing téléphonique. Sa forme juridique est une société anonyme coopérative avec conseil de surveillance et directoire. Ce croisement entre la SA traditionnelle et la coopérative donne un hybride où chaque actionnaire dispose d'une seule voix, indépendamment de son apport financier.
- Dans un tout autre domaine, deux inventeurs parisiens ont combiné écologie, innovation et souci pour l'emploi. Ils transforment des triporteurs Vespa-Piaggio, rachetés aux communes et aux administrations, en véhicules électriques, – cela au mépris d'une rentabilité maximale, puisqu'ils mettent l'accent sur un nombre élevé de postes de travail. Les véhicules sont proposés à des services municipaux.
- Avec un champ d'action qui dépasse l'Hexagone, Andines est une entreprise de commerce équitable, qui travaille avec des artisans latino-américains, en excluant ceux qui ne prêtent pas suffisamment d'attention aux cultures vivrières, ni à l'environnement naturel, ou qui payent mal leurs employés.
- Parmi les autres projets soutenus se trouvent des entreprises de confection de vêtements, de courses express par scooter, de culture de plantes d'appartement «in vitro», et un abattoir communal menacé de disparition et réorganisé en coopérative.

Depuis un premier bilan, en 1993, Autonomie et Solidarité a vu le nombre de ses actionnaires s'élever à deux mille, pour un capital de plus de neuf millions de francs français. Les comptes sont équilibrés et les pertes dues aux projets en échec sont compensées par ceux qui se portent bien. Une quarantaine de bénévoles et un permanent à mi-temps font tourner la coopérative. Celle-ci lance un nouveau projet ce mois: la Caisse solidaire, basée sur une épargne rémunérée. *cp*

Le capital au risque de la solidarité, Une épargne collective pour la création d'entreprises employant des jeunes et des chômeurs de longue durée, FPH, 1993.

LA FONDATION CHARLES LÉOPOLD Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) est une fondation de droit suisse. Sa réflexion est centrée sur les liens entre l'accumulation des savoirs et le progrès de l'humanité dans sept domaines: avenir de la planète, promotion et rencontre des cultures, innovation et changement social, rapports entre État et Société, agricultures paysannes, lutte contre l'exclusion, construction de la paix. La FPH publie ou copublie ouvrages et dossiers.